



# Décryptage du profil du médecin dans une entreprise libérale

www.med-in-occ.org – Tous droits réservés  
Rédacteurs : lmaury@urpslmp.org

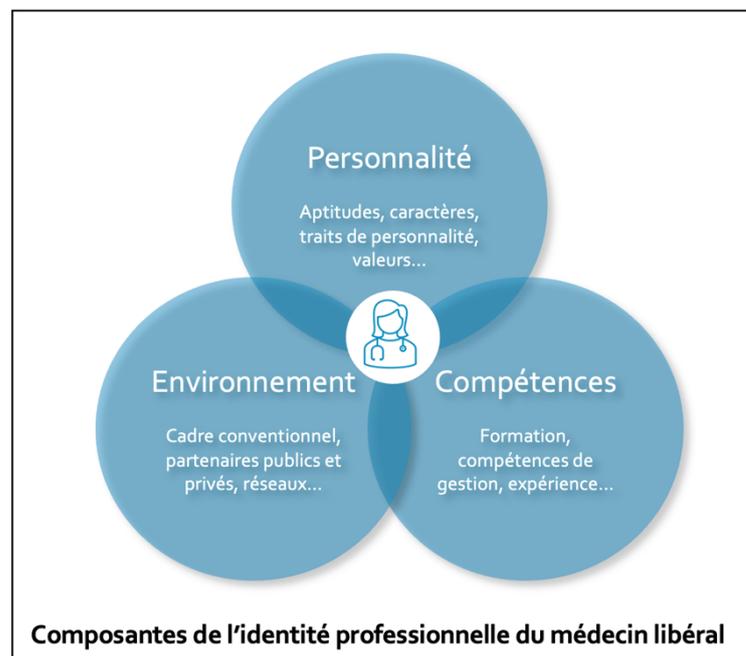
**Le médecin libéral gérant son entreprise est un professionnel de santé autonome offrant des soins personnalisés et continus à ses patients. L'installation en libéral est souvent motivée par le désir de liberté professionnelle, permettant une flexibilité dans ses horaires et ses méthodes de travail. Cette indépendance permet non seulement de développer des relations durables de confiance avec les patients, mais aussi de diversifier ses activités professionnelles selon ses intérêts. De plus, les opportunités de revenus et d'évolution de carrière sont souvent attractives.**

S'interroger sur son profil avant de s'installer constitue une projection vers la profession de médecin libéral. Cela permet de mieux se préparer et d'anticiper les défis spécifiques de cette pratique. Cette réflexion est essentielle pour garantir une pratique épanouissante et efficace, tant pour le médecin que pour ses patients.

Ainsi, cette réflexion prépare le terrain pour une gestion harmonieuse des multiples facettes de l'identité professionnelle du médecin libéral. Cette identité est complexe et nécessite :

- De connaître sa personnalité, ses aspirations, d'identifier les freins et leviers de l'exercice libéral,
- D'avoir conscience des acquis et compétences professionnels nécessaires à exercer les missions et les responsabilités de chef d'entreprise,
- De maîtriser les différents aspects du cadre et de l'environnement liés à l'activité libérale, ses avantages et ses contraintes.

**Ce process d'introspection est important afin de trouver le bon équilibre entre toutes ces composantes et de s'épanouir dans son activité sur le long terme, tout en gardant à l'esprit que la décision de s'installer en libéral n'est pas irréversible.**



# I Évaluer son profil avant d'exercer une activité libérale

## 1- Introspection & autoévaluation

Avant de s'installer, il paraît indispensable de réfléchir profondément à votre désir et à votre capacité de pratiquer en tant que médecin avec un statut libéral, en évaluant vos compétences, vos motivations et votre préparation à assumer les responsabilités associées.

### Les bonnes questions à se poser

- **Motivations et attentes personnelles** : pourquoi s'installer, quels avantages par rapport au salariat, comment envisager un bon équilibre privé/pro... ?
- **Compétences et aptitudes professionnelles** : quelles sont vos compétences en gestion d'entreprise (administratives, comptables, managériales...)?
- **Préparation et formation avant installation** : quelles sont les démarches pour l'installation ? quelle structuration juridique vous conviendrait ? où pouvez-vous trouver des informations/formations ? Comment vous faire aider ?...
- **Réseau et collaboration** : comment envisagez-vous votre exercice (isolé/groupe ?), disposez-vous déjà d'un réseau ? comment collaborer efficacement avec vos confrères ?
- **Logistique et infrastructure** : quels sont les critères prioritaires de choix pour votre installation ? où s'installer ? quels outils technologiques et/ou de gestion utiliser ?
- **Vision à long terme et développement personnel** : quels sont les défis majeurs à anticiper, quels sont vos objectifs de carrière, comment envisagez-vous votre développement professionnel ?



L'analyse de vos réponses peut vous permettre de repérer vos forces et vos axes de progrès avant de vous installer dans le cadre d'une activité libérale.

<b>Vos forces &amp; vos faiblesses</b>	<p><b>Forces</b> : identifiez les réponses qui montrent des compétences, des expériences, ou des qualités personnelles qui sont des atouts pour la pratique libérale, comme la capacité à gérer le stress, des compétences en gestion, ou une bonne communication.</p> <p><b>Faiblesses</b> : repérez les domaines où vos réponses indiquent des lacunes ou des incertitudes, telles que le manque d'expérience en gestion ou des réserves sur la gestion des relations patients.</p>
<b>Cohérence avec les objectifs personnels/professionnels</b>	Comparez vos motivations, attentes, et objectifs personnels et professionnels avec ce que la pratique libérale implique et demande. Vérifiez si vos réponses sont en adéquation avec les réalités et les défis de la médecine libérale.
<b>Vos compétences de gestion</b>	Évaluez spécifiquement vos réponses liées aux compétences de gestion, financières et administratives. La capacité à gérer un cabinet médical est cruciale pour le succès en libéral. Si des lacunes sont identifiées, considérez des formations ou des partenariats pour compenser ces faiblesses.
<b>Considération des aspects pratiques</b>	Prenez en compte vos réponses sur les aspects pratiques et logistiques de la gestion d'un cabinet. Cela inclut la localisation, l'infrastructure, l'accès aux technologies et la gestion du temps. Assurez-vous que vous avez des plans réalistes et réalisables.

<b>Planification financière et économique</b>	Analysez vos réponses relatives à la planification financière. La viabilité financière est une composante essentielle de votre pratique. Assurez-vous que vous avez une compréhension claire des besoins financiers et des stratégies pour gérer les périodes de flux de trésorerie variables
<b>Préparation à la réglementation et conformité</b>	Vérifiez vos réponses concernant la connaissance et la préparation aux aspects réglementaires et de conformité. Ces éléments sont indispensables pour opérer légalement et éthiquement dans le cadre de la médecine libérale.

## 2- Analyse prospective concernant l'exercice de la médecine libérale

Selon les dossiers de la DREES, en 2021, les médecins toutes spécialités confondues exercent majoritairement en libéral, plus de la moitié d'entre eux ayant une activité libérale. Cependant, depuis 2012, ce mode d'exercice a tendance à reculer.

- Les médecins exercent majoritairement en libéral : 56 % ont une activité libérale, même si elle est cumulée dans plus d'un cas sur cinq avec une activité salariée.
- Ce mode d'exercice est plus fréquent parmi les médecins généralistes que parmi les médecins d'autres spécialités : 65 % des médecins généralistes et 48 % des médecins d'autres spécialités.
- Cet écart est encore plus marqué si l'on considère les médecins exerçant exclusivement en libéral : 57 % des médecins généralistes et 33 % pour les médecins des autres spécialités.
- Chez les médecins généralistes comme chez les spécialistes, l'exercice exclusivement libéral a tendance à reculer, avec une diminution de 15 % entre 2012 et 2021.

L'exercice en groupe est de plus en plus plébiscité par les médecins généralistes : fin 2010, 54 % des médecins exerçaient en groupe, puis 61 % en 2019 et 69 % début 2022.

- 7 médecins généralistes sur 10 exercent en groupe en 2022.
- L'exercice regroupé est plébiscité par les médecins âgés de moins de 50 ans et les femmes : respectivement 87 % contre 53 % pour les 60 ans ou plus et 80 % contre 62 % de leurs confrères.
- Le regroupement peut être décidé au cours de la carrière professionnelle : 22 % des médecins qui exerçaient seuls en 2019 font partie d'un cabinet de groupe trois ans plus tard.
- Ces éléments laissent présager une poursuite de l'augmentation de l'exercice regroupé dans les prochaines années.

### Projections de la DREES (2020-2250)

- Pour les médecins, l'exercice salarié progresse continûment, à l'inverse de l'exercice libéral, en recul en début de période. Dès la fin de la décennie 2020, il y aurait davantage de médecins salariés que de médecins libéraux ou ayant un exercice mixte.
- Les effectifs libéraux recommenceront probablement à croître à partir de 2030 mais l'écart entre effectifs libéraux et salariés continue de s'accroître jusqu'à la fin de la période de projection.
- À l'horizon 2050, la profession serait ainsi salariée à 55 % (en l'absence de contrainte de saturation de l'offre d'emploi salariée et à hypothèse de comportements et législation constants).

## Illustration 2 - Les raisons qui poussent à rester ou devenir médecin libéral

Qu'est-ce qui fait que je m'installe en libéral ?		Qu'est-ce qui fait que je poursuis mon activité de médecin libéral ?		Qu'est-ce qui fait que je ne m'installe pas ou que j'envisage de quitter la médecine libérale ?	
Un statut qui me permet de m'organiser librement	Le choix de mon lieu d'exercice	Un métier, une vocation	La construction d'un exercice qui me correspond	Ce qui freine le choix de s'installer	Ce qui pourrait me conduire à quitter la médecine libérale
<ol style="list-style-type: none"> <li>Le sentiment de pouvoir travailler et m'organiser librement</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>En fonction de l'organisation des soins sur le territoire</li> <li>En fonction de ma vie personnelle</li> <li>En fonction de mes stages et remplacement</li> <li>En fonction des services publics et loisirs implantés</li> <li>En fonction de la dynamique des collectivités locales</li> <li>En fonction de la présence ou non de dispositifs d'aide à l'installation</li> <li>En fonction de l'immobilier (prix, accessibilité des locaux)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Un métier qui me passionne</li> <li>La relation avec les patients</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Le choix de mes modalités d'exercice</li> <li>La possibilité de varier les activités</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'importante charge de travail et charge mentale</li> <li>La recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle</li> <li>La méconnaissance du secteur libéral à la sortie des études</li> <li>La peur de l'isolement</li> <li>Un choix difficile : la multitude des modes d'exercice possibles rend le choix difficile pour les jeunes médecins</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Les contraintes administratives et de gestion</li> <li>Le niveau et l'évolution de la rémunération</li> <li>Une relation de confiance détériorée avec les institutions</li> <li>Des violences qui s'accroissent</li> <li>La crainte du futur</li> </ol>

Sources : enquête URPS 2024 - [Lien vers l'enquête](#)

## II Identifier les compétences professionnelles nécessaires

Le chef d'entreprise d'une activité de médecine libérale assume une multitude de responsabilités qui vont bien au-delà des soins médicaux. En tant que pilier central de son cabinet, il ou elle doit gérer efficacement tous les aspects de l'entreprise, depuis l'administration jusqu'à la prise en charge des patients.

### 1 – Les principales responsabilités liées à l'activité libérale

Connaître les responsabilités liées à l'activité en libéral permet aux médecins de se préparer aux obligations légales, fiscales et déontologiques qui encadrent leur pratique.

Cela aide à éviter des erreurs administratives ou éthiques pouvant entraîner des sanctions, à gérer les risques juridiques et à s'assurer du respect des droits des patients. Cette connaissance permet également de mieux structurer leur activité pour assurer sa pérennité et sa rentabilité.

#### Responsabilité professionnelle

Les médecins sont responsables de la qualité des soins qu'ils prodiguent et peuvent être tenus pour responsables en cas de faute professionnelle. Ils doivent souscrire à une assurance responsabilité civile professionnelle.

<b>Responsabilité administrative &amp; financière</b>	<p>Gestion des aspects administratifs du cabinet, y compris la facturation, la comptabilité et la gestion du personnel.</p> <p>Ils doivent également gérer les relations avec les organismes payeurs et les systèmes de santé publique.</p>
<b>Responsabilité éthique et déontologique</b>	<p>Respecter les codes de déontologie médicale, y compris le secret professionnel et l'obligation de soins appropriés.</p> <p>Prendre des décisions médicales basées sur le bien-être du patient sans discrimination.</p>
<b>Responsabilité envers les patients</b>	<p>Assurer la continuité des soins, informer les patients de manière claire et compréhensible sur leur état de santé et les options de traitement.</p> <p>Écouter et respecter les choix des patients concernant leurs soins.</p>
<b>Responsabilité sociale</b>	<p>Participer à la formation des futurs professionnels de santé et contribuer à des initiatives de santé publique.</p> <p>S'engager dans des actions communautaires pour améliorer la santé publique et l'accès aux soins.</p>



Un médecin libéral dispose de **plusieurs solutions pour partager ou déléguer ses missions et responsabilités** de chef d'entreprise, afin de mieux gérer son temps, réduire le stress lié à la gestion de l'activité et de pouvoir ainsi se concentrer sur les soins de ses patients :

- **Embauche de personnel administratif** : recruter un(e) assistant(e) ou secrétaire médical(e) pour gérer les tâches administratives, comme la gestion des rendez-vous, la facturation et la gestion des dossiers médicaux.
- **Externalisation** : confier certaines missions à des prestataires externes, tels que des cabinets de comptabilité, des services de gestion des ressources humaines, ou des entreprises spécialisées dans la gestion des tâches administratives et juridiques.
- **Partage de cabinet** : s'associer avec d'autres médecins ou professionnels de santé pour partager les locaux et certaines responsabilités administratives, ce qui permet de réduire la charge de travail administrative individuelle.
- **Collaboration avec des réseaux de santé** : intégrer des réseaux qui offrent un soutien en termes de gestion et de coordination des soins, permettant ainsi au médecin de déléguer certaines responsabilités liées à la coordination des soins et à la gestion des patients.
- **Mise en place de logiciels de gestion** : utiliser des logiciels spécialisés pour automatiser certaines tâches administratives, comme la gestion des dossiers, la comptabilité et la facturation, ce qui réduit le temps consacré à ces activités et permet de mieux se concentrer sur la pratique médicale.

### Facteurs clés de succès



Le médecin libéral doit combiner des compétences médicales solides avec des qualités humaines et des capacités de gestion. Il doit faire preuve de professionnalisme, d'empathie et d'adaptabilité tout en étant capable de gérer efficacement son cabinet et de se tenir informé des avancées dans son domaine.

La communication, la formation continue et la capacité à travailler en équipe sont également des éléments clés.

## 2- Les principales missions et responsabilités du chef d'entreprise

### Illustration 3 – Les principales missions du chef d'entreprise



## III Maîtriser le cadre d'exercice de l'activité médicale libérale

Un médecin qui envisage de s'installer en libéral doit être conscient de plusieurs aspects réglementaires et contraignants qui façonnent son environnement professionnel. Une bonne compréhension et une gestion rigoureuse de ses obligations sont essentielles pour exercer dans des conditions optimales et en toute légalité.

### 1- Le cadre réglementaire

La médecine est une profession réglementée dont l'accès et l'exercice sont encadrés par des lois, des règlements ou des directives spécifiques. Cela signifie que pour exercer cette profession, une personne doit remplir certaines conditions légales strictes.

#### Cadre déontologique et obligations professionnelles

Avant de s'installer, le médecin doit être inscrit au Conseil de l'Ordre, une étape indispensable pour exercer la médecine. Tout médecin libéral doit respecter le Code de déontologie médicale, qui impose des règles strictes en matière de secret médical, de communication, de respect des patients.

Le médecin doit garantir la continuité et la permanence des soins pour ses patients. Cela inclut l'organisation des soins en cas d'absence ou d'indisponibilité le concernant ou concernant un confrère (gardes, remplacements, etc.).

Le médecin libéral est tenu de souscrire une assurance de responsabilité civile professionnelle (RCP). Cette assurance est obligatoire et couvre les risques liés à l'exercice de sa profession, notamment en cas de litige ou d'erreurs médicales.

Les locaux doivent répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées et respecter des règles strictes en matière de sécurité (incendie, hygiène, etc.). Si le médecin prévoit d'employer du personnel, il doit se conformer aux règles du Code du travail.

Le médecin doit respecter les règles relatives aux déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). Cela inclut le tri, le stockage temporaire et l'élimination via des prestataires agréés.

Le médecin doit garantir la sécurité et la confidentialité des données des patients. Il doit se conformer aux règles du règlement général sur la protection des données (RGPD), notamment concernant la gestion et la protection des données de santé sensibles.

Le médecin libéral est tenu de suivre des programmes de formation continue pour actualiser ses connaissances et compétences. Cette obligation est encadrée par le dispositif de développement professionnel continu – DPC.

### Cadre fiscal

Les médecins libéraux - entrepreneur individuel - sont soumis à l'impôt sur le revenu au titre des bénéfices non commerciaux (BNC). Ils doivent choisir entre deux régimes fiscaux :

- Micro-BNC : pour les revenus inférieurs à un certain seuil, avec des obligations comptables simplifiées.
- Régime réel : obligatoire au-delà du seuil, avec une comptabilité plus complexe, mais des déductions plus importantes possibles (frais professionnels, investissements).

Les médecins libéraux ont la possibilité de créer des **sociétés** pour exercer leur activité. Ces sociétés leur offrent une plus grande souplesse en matière de gestion fiscale, de répartition des revenus et de protection patrimoniale.

**Imposition sur les sociétés (IS)** : les SEL – société d'exercice libérale (et leurs variantes comme SELARLU) permettent de bénéficier du régime de l'impôt sur les sociétés. Ce régime est avantageux pour les médecins qui souhaitent réinvestir dans leur activité ou qui ne souhaitent pas retirer immédiatement tous les bénéfices générés par leur activité professionnelle.

**Imposition sur le revenu (IR)** : les SCP, SCM et les médecins exerçant en nom propre restent soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des BNC. Ce régime est plus simple mais peut devenir coûteux fiscalement si les revenus sont élevés, car les taux progressifs de l'IR peuvent atteindre 45 %.

Les actes médicaux courants sont exonérés de TVA, mais il peut y avoir des exceptions pour certains actes ou prestations, notamment esthétiques ou non conventionnés.

### Autres charges et taxes

Les médecins libéraux doivent également payer d'autres taxes spécifiques, notamment :

- **La contribution économique territoriale (CET)** : composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). La CFE est due chaque année et dépend de la valeur locative des locaux professionnels du médecin. La CVAE concerne les professionnels dont le chiffre d'affaires dépasse 500 000 €, mais la plupart des médecins ne sont pas concernés.
- **Taxes professionnelles** : en fonction de la commune où le médecin est installé, d'autres taxes locales peuvent s'appliquer, comme la taxe d'enseigne ou la taxe sur les bureaux dans les zones spécifiques.

### Cadre social

Le médecin libéral doit s'affilier à l'URSSAF pour payer ses cotisations sociales (assurance maladie, maternité, allocations familiales, etc.).

Le médecin cotise pour sa retraite auprès de la caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF). En plus de la retraite de base, le conventionnement permet de bénéficier de l'avantage social vieillesse (ASV), un complément retraite pris en charge en partie par l'assurance maladie.

Le médecin doit également souscrire une assurance prévoyance, en complément de la couverture sociale de base, pour se protéger contre les risques d'incapacité de travail ou d'invalidité.

### Cadre politique

La rémunération des médecins libéraux n'est plus seulement basée sur le nombre de consultations, mais inclut également désormais des incitations financières liées à la qualité des soins et aux objectifs de santé publique (prévention, suivi des patients chroniques, prescription de génériques).

Cette modernisation du modèle de rémunération permet aux médecins libéraux d'adopter une approche plus qualitative de leur pratique, tout en bénéficiant de revenus complémentaires.

## 2 - Le cadre conventionnel de l'Assurance maladie

Le médecin doit choisir de se conventionner ou non avec l'assurance maladie.

S'il choisit de se conventionner, il sera soumis à des obligations comme l'acceptation des tarifs conventionnés, la limitation des dépassements d'honoraires (selon le secteur choisi) et la gestion du tiers payant (ALD, patients en situation de précarité, femmes enceintes.).

Le conventionnement facilite cependant l'accès à une large patientèle et donne droit à des aides financières.



Le médecin libéral doit choisir entre trois secteurs :

- **Secteur 1** : tarifs fixés par la convention, pas de dépassements d'honoraires sauf circonstances exceptionnelles.
- **Secteur 2** : possibilité de dépassements d'honoraires « avec tact et mesure ».
- **Secteur 3** : non conventionné, les patients sont peu remboursés par l'assurance maladie, ce qui peut limiter l'accès à la patientèle.

Le conventionnement des médecins libéraux avec l'assurance maladie en France est un accord par lequel les médecins acceptent de suivre les règles fixées par l'Assurance Maladie.

### Focus convention avec l'assurance maladie



Le conventionnement avec l'assurance maladie représente un compromis entre des avantages indéniables, comme l'accès à une large patientèle et une certaine stabilité financière et des contraintes qui peuvent limiter la liberté d'exercice des médecins. Le choix de se conventionner ou non dépend des priorités professionnelles et personnelles de chaque médecin, ainsi que de sa vision de la relation avec ses patients et le système de santé dans son ensemble.

#### Garantie de revenus & limitation des tarifs

Les médecins conventionnés bénéficient de certains dispositifs comme la protection sociale, les aides à la pratique (par exemple, des aides pour s'installer dans des zones sous-dotées en professionnels de santé) et une rémunération stable grâce à des mécanismes de compensation en cas de baisse d'activité.

Les médecins conventionnés sont soumis à des tarifs fixés par l'assurance maladie, les dépassements d'honoraires sont encadrés et limités, ce qui réduit la flexibilité du médecin dans sa pratique quotidienne. Cette contrainte financière peut être un frein, notamment dans les zones où le coût de la vie est élevé.

#### Accès à un plus grand nombre de patients & charge administrative accrue

En étant conventionné, le médecin attire un plus large éventail de patients, car ces derniers sont remboursés par l'assurance maladie en fonction des tarifs conventionnés. Cela permet d'avoir une patientèle plus diversifiée et nombreuse. Le respect des obligations liées au conventionnement implique une charge administrative importante. Les médecins doivent se conformer à des exigences réglementaires, ce qui peut être perçu comme une contrainte, surtout pour ceux qui préfèrent se concentrer sur leur pratique médicale.

#### Avantages Sociaux

Le conventionnement des médecins libéraux offre des avantages sociaux importants, notamment en matière de protection maladie, prévoyance, retraite, maternité/paternité, et formation. Ces dispositifs visent à améliorer la sécurité financière des médecins, à offrir des aides à l'installation et à encourager une pratique médicale de qualité tout en garantissant une couverture sociale similaire à celle des salariés.

## Les principaux avantages sociaux liés au conventionnement

### Prévoyance

**Indemnités journalières** : en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident. Ces indemnités permettent de compenser la perte de revenus pendant la période d'incapacité. Cette protection est particulièrement importante pour les libéraux, dont les revenus dépendent directement de leur activité professionnelle.

**Assurance décès-invalidité** : les médecins sont couverts par une assurance spécifique qui prévoit le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité. Ce dispositif permet de protéger la famille du médecin en cas de coup dur.

### Couverture assurantielle

Certains contrats de prévoyance associés au conventionnement peuvent prendre en charge le paiement des cotisations sociales du médecin, évitant ainsi une charge financière supplémentaire pendant une période difficile.

Bien que la Responsabilité Civile Professionnelle soit obligatoire pour tous les médecins, le fait d'être conventionné peut parfois faciliter l'accès à des contrats de groupe avec des conditions avantageuses, permettant ainsi de couvrir les risques professionnels à des coûts moindres.

### Retraite

Le système de retraite des médecins libéraux conventionnés est structuré pour offrir une sécurité financière après la cessation d'activité.

**Cotisations pour la retraite de base** : les médecins libéraux conventionnés cotisent au régime de base de la Caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF), ce qui leur permet de bénéficier d'une pension de retraite après leur carrière.

**Retraite complémentaire** : en plus de la retraite de base, les médecins conventionnés cotisent à un régime de retraite complémentaire obligatoire, également géré par la CARMF. Ce régime garantit un revenu supplémentaire à la retraite, permettant de maintenir un niveau de vie plus confortable.

**Retraite ASV** (avantage social vieillesse) : les médecins conventionnés bénéficient de l'ASV, un dispositif qui permet de bonifier la retraite complémentaire par une cotisation supplémentaire prise en charge en partie par l'assurance maladie. L'ASV est une composante importante de la retraite des médecins, car elle permet d'augmenter significativement le montant des pensions.

## 3 – Le contexte du secteur médical libéral et les évolutions de la pratique

La profession de médecin libéral est marquée par de **nombreuses évolutions qui influencent aussi bien la manière de pratiquer que la gestion de l'activité**. Les enjeux liés à la démographie médicale, la digitalisation des soins, la coordination avec d'autres professionnels de santé et les attentes croissantes des patients redéfinissent progressivement les contours de cette profession.

Les médecins qui s'installent doivent être conscients de ces tendances pour s'adapter et réussir dans ce contexte en mutation. Voici les principales tendances et caractéristiques à prendre en compte :

### **Vieillessement de la population et augmentation des pathologies chroniques**



Le vieillissement de la population entraîne une augmentation des besoins en soins, notamment pour la prise en charge des pathologies chroniques comme le diabète, l'hypertension ou les maladies cardiovasculaires. Les médecins libéraux sont de plus en plus sollicités pour assurer un suivi médical régulier, adapté à ces patients âgés ou fragiles.

Le nombre croissant de patients souffrant de maladies chroniques et complexes nécessite une prise en charge continue, ce qui renforce le rôle des médecins libéraux en tant que pivots dans le parcours de soins des patients.

### Pénurie de médecins et déséquilibre géographique



En raison du départ à la retraite de nombreux médecins et de la faible installation dans certaines régions (notamment les zones rurales et sous-dotées), la profession fait face à une pénurie de praticiens. Cela accentue la pression sur les médecins déjà en place, surtout dans les zones dites « déserts médicaux ».

Les pouvoirs publics mettent en place des incitations financières (aides à l'installation, exonérations fiscales) pour encourager les médecins à s'installer dans les zones sous-dotées, où la demande de soins est particulièrement élevée.

### Évolution des attentes des patients



Les patients sont de plus en plus informés sur les questions de santé grâce à internet et souhaitent des soins rapides, personnalisés et de qualité. Ils attendent également plus de transparence sur les tarifs, ainsi qu'une prise en charge financière adaptée.

Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous sont souvent trop longs, ce qui pousse les patients à rechercher des solutions alternatives (téléconsultation, médecine d'urgence). Les médecins libéraux doivent s'adapter à cette demande pour rester compétitifs.

### Digitalisation et nouvelles technologies en santé



La télémédecine s'est considérablement développée, en particulier depuis la pandémie de COVID-19. De plus en plus de patients attendent de pouvoir consulter à distance pour des pathologies simples ou des consultations de suivi. Cela offre aux médecins libéraux une opportunité d'adapter leur pratique en intégrant des technologies numériques.

L'essor du dossier médical partagé – DMP – permet une meilleure coordination entre les différents professionnels de santé. Les médecins libéraux doivent se familiariser avec ces outils numériques pour offrir une prise en charge plus fluide et optimisée.

L'utilisation croissante des objets connectés de santé (comme les montres intelligentes ou les appareils de surveillance à domicile) permet aux patients de suivre eux-mêmes certains paramètres de santé. Les médecins doivent être prêts à intégrer ces nouvelles données dans leur pratique, y compris le fait de composer avec l'arrivée de l'intelligence artificielle.

### Pluridisciplinarité, coopération entre professionnels de santé



La profession de médecin libéral évolue vers une pratique plus collaborative, en particulier dans le cadre des maisons de santé pluridisciplinaires ou des réseaux de soins coordonnés. Les médecins doivent de plus en plus travailler en coopération avec d'autres professionnels de santé (infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens) pour améliorer la prise en charge des patients.

Les médecins libéraux sont encouragés à s'intégrer dans des structures de soins comme les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ou les centres de santé, ce qui permet de mutualiser les ressources et de réduire les charges (locaux, équipements). Cela favorise également la coopération avec d'autres praticiens et améliore la qualité des soins grâce à une meilleure coordination.

### Qualité de vie et équilibre personnel/professionnel



Les nouvelles générations de médecins sont plus attentives à leur qualité de vie et à l'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle. Ils sont plus nombreux à privilégier des formes de travail qui permettent une meilleure répartition du temps (temps partiel, vacances) ou à s'associer avec d'autres médecins pour alléger la charge de travail.

Beaucoup de jeunes médecins optent d'abord pour des remplacements avant de s'installer définitivement. Cela permet de découvrir différentes zones d'exercice et de mieux évaluer les conditions avant de s'engager dans une installation.

### Prévention et éducation à la santé



Le rôle du médecin libéral en matière de prévention et d'éducation à la santé est de plus en plus valorisé. Les patients attendent des conseils pour éviter l'apparition de maladies, notamment en matière de mode de vie (nutrition, activité physique, dépistage précoce).

Les médecins sont également appelés à jouer un rôle central dans les campagnes de vaccination, les dépistages précoces et la lutte contre les comportements à risque (tabagisme, alcoolisme, etc.).

### Évolutions légales et réglementaires



Le cadre législatif et réglementaire encadrant l'exercice médical évolue régulièrement. Les médecins libéraux doivent se tenir informés des nouvelles lois, comme celles concernant la télémédecine, les décrets relatifs à la protection des données de santé (RGPD), ou encore les évolutions de la convention médicale avec l'assurance maladie.

Le développement professionnel continu (DPC) est une obligation pour les médecins libéraux, qui doivent régulièrement actualiser leurs connaissances et compétences. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions, voire la suspension de certains avantages.

### Disparités d'exercice et de rémunération



La rémunération des médecins libéraux n'est plus seulement liée au volume des consultations, mais aussi à l'atteinte d'objectifs de santé publique. Cela favorise la prévention, la qualité des soins et la prescription responsable.

Les revenus des médecins varient fortement selon leur secteur (secteur 1, secteur 2), leur localisation géographique et leur spécialité. Les médecins en secteur 1 (tarifs conventionnés) perçoivent des aides supplémentaires mais sont plus limités en matière de dépassements d'honoraires, contrairement à ceux en secteur 2.

**La modernisation de la pratique libérale offre de nombreuses opportunités aux jeunes médecins nouvellement diplômés. Entre l'essor des nouvelles technologies, les incitations à l'installation, la flexibilité dans l'organisation du travail et les nouvelles formes de collaboration pluridisciplinaire, l'exercice libéral correspond de plus en plus aux attentes des jeunes générations. Il permet d'allier autonomie, innovation, qualité de vie et modernité, tout en offrant une prise en charge des patients plus personnalisée et humaine.**

La coopération entre divers professionnels de santé est souvent nécessaire pour améliorer la continuité et la qualité des soins pour les patients :

- Collaboration avec d'autres professionnels de la santé pour une prise en charge intégrée des patients.
- Coordination avec les services hospitaliers et les spécialistes pour optimiser les soins.

Le médecin libéral doit souvent intégrer les nouveaux modes d'organisation basés sur l'exercice coordonné. Ils incluent les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les équipes de soins primaires (ESP) ou de soins spécialisés (ESS).

## IV Focus redevance

La redevance des médecins exerçant dans un établissement (clinique privée ou centre de santé) est un montant que le médecin verse à cet établissement en contrepartie de l'utilisation des infrastructures et des services proposés.

Ce type de pratique concerne essentiellement les médecins libéraux qui choisissent de travailler dans des structures privées, tout en conservant leur statut de professionnel indépendant. Le médecin continue de facturer ses actes en tant que professionnel indépendant, mais utilise les installations de l'établissement (blocs opératoires, cabinets de consultation, services administratifs, etc.). Exemple de services couverts par la redevance : utilisation de locaux professionnels, matériel médical, personnel, services administratifs, gestion des déchets médicaux, entretien des locaux.

### Montant de la redevance

Le montant de la redevance est négocié entre le médecin et l'établissement et peut varier en fonction de plusieurs critères, notamment : la spécialité du médecin, la fréquence d'utilisation des services, les services inclus.

La redevance peut être calculée selon différents modes :

- **Forfait mensuel ou annuel** : le médecin verse une somme fixe chaque mois ou chaque année, quel que soit le volume d'activité. Cela permet une stabilité dans les coûts, mais peut ne pas être avantageux si l'activité est faible.
- **Pourcentage du chiffre d'affaires** : l'établissement peut prélever un pourcentage sur le chiffre d'affaires généré par le médecin. Cela signifie que la redevance est proportionnelle au volume d'activité. Ce modèle est couramment utilisé en chirurgie ou dans les spécialités à forte rentabilité.
- **Coût par utilisation** : pour certains équipements ou blocs opératoires, une redevance peut être fixée en fonction du temps d'utilisation réel (par exemple, par jour ou par heure d'utilisation du bloc opératoire).

Le statut conventionné ou non du médecin influence également la relation avec l'établissement et le calcul de la redevance. La redevance versée par le médecin à l'établissement est une charge professionnelle déductible du revenu imposable du médecin dans sa déclaration de Bénéfices Non Commerciaux (BNC) ou dans sa société d'exercice (SEL ou autre).

## Essentiel



### Nécessaire introspection avant une installation en libéral

Avant de s'installer en libéral, il semble indispensable pour un médecin d'évaluer ses compétences techniques et non techniques, d'identifier ses points faibles et de planifier des formations pour combler les lacunes. Clarifier ses objectifs personnels et professionnels permet de maintenir un équilibre entre vie professionnelle et personnelle, de s'adapter aux évolutions du secteur, tout en respectant les normes éthiques et déontologiques. En somme, cette introspection assure une pratique épanouissante et performante pour le médecin et ses patients.

### Compréhension des relations avec les tutelles et du cadre d'exercice

Il est important de comprendre les liens et les relations qu'il devra entretenir avec différents organismes et structures du système de santé pour assurer une pratique conforme et efficace. Les liens avec l'Assurance Maladie, l'ARS, les hôpitaux, les établissements et les réseaux de soins sont essentiels pour garantir une bonne coordination des soins, respecter les obligations légales et répondre aux attentes croissantes des patients - qualité de prise en charge et de continuité des soins. Ces relations structurent l'exercice libéral dans un cadre réglementé et coordonné pour une meilleure organisation de l'offre de soins.

**Date de mise à jour** : Novembre 2024

**Mots clés** : #Entrepreneuriat #Comptabilité #Leadership #Stratégie #Organisation #Ressourceshumaines #Budget #Développement #Marketing #Fiscalité